



REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune

BOURBONNE LES BAINS

2020/ 83

DEPARTEMENT  
Haute-Marne**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers :**

- en exercice	19
- présents	15
- votants	17
- absents	2
- absents excusés	2

**Du vendredi 11 septembre 2020**

L'an deux mille vingt le 11 septembre, à Salle du Conseil Municipal à 20H30.

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

**OBJET****Mouvements des membres au  
sein des Commissions  
Municipales**

Étaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Claude PETIOT, Catherine THIVET, Delphine ANDRÉ, Lydia HUGUENOT, Sébastien HUMBLLOT, Damien CORNU, Amélie MOLTER, Aurélie LAVILLE, Sabine SAVARD.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 16/09/2020 et que la convocation du Conseil avait été faite le 07 septembre 2020

Procurations : Patrick BREYER à André NOIROT et Olivier LADRANGE à Elie PERRIOT

Étaient absents excusés : Patrick BREYER, Olivier LADRANGE

Étaient absents non excusés : Jean-Mary CARBILLET, Georgette JOB

Madame Amélie MOLTER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

*VU la délibération n°2020/11 du 09 juin 2020,*

*VU la délibération n°2020/64 du 10 juillet 2020,*

Monsieur Elie PERRIOT, Adjoint au Maire, explique, à l'assemblée, qu'avec la nomination d'une nouvelle conseillère municipale, il convient de modifier les commissions municipales. Il demande donc aux membres présents d'indiquer leur choix pour intégrer celles-ci.

Envoyé en préfecture le 16/09/2020

Reçu en préfecture le 16/09/2020

Affiché le 16/09/2020

ID : 052-215200403-20200911-2020\_83-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

-Approuve l'intégration de Madame Sabine SAVARD au sein des 2<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> commission municipale (Finances, Affaires Culturelles et Affaires Sociales)

- Approuve l'intégration de Madame Aurélie LAVILLE et Monsieur Sébastien HUMBLLOT au sein de la 4<sup>ème</sup> Commission Municipale « Affaires Culturelles ».

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 16 septembre 2020

Le Maire



M. André NOIROT